



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUN
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR**

Envoyé en préfecture le 17/10/2018
Reçu en préfecture le 17/10/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20181012-2018_10_218-DE

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2018

2018-10-218 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 5 octobre 2018

L'an deux mille dix-huit le douze octobre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Gérard MUSSOT , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Philippe FAURT , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Eric LACOUME , Jocelyne LEMOINE , Dominique BERNESCUT , Armand BATTISTON , Patrick NIVET , Annie ESTEBAN , Paquerette PEYRIDIEUX , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , Loïc MANON , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :

Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Hélène ESTRADE, Michel FOULHOUX, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Annie POUZARGUE, Armand REIS-FILIPPE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Jérôme COSNARD pouvoir à Catherine VIANDON, Jean-Luc LAMAISON pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Thierry MARTY pouvoir à Georges DELABROY, Marcel BERTHOME pouvoir à Anne BERTHOME, Sophie CARRERE pouvoir à Anne-Marie ROUX, Laurent DE LAUNAY pouvoir à Laurence ROUEDE, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Bernard PIOT pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Agnès SEJOURNET pouvoir à Sandy CHAUVEAU, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

FINANCES ET FISCALITE
BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Envoyé en préfecture le 17/10/2018
 Reçu en préfecture le 17/10/2018
 Affiché le 
 ID : 033-200070092-20181012-2018_10_218-DE

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente, en charge des finances et de la fiscalité,

Cette décision modificative a pour objet le transfert des crédits de fonctionnement et d'investissement relatifs au projet de centre aquatique, sur le budget annexe créé pour suivre cette opération.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1^{er} octobre 2018,
 Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité »,

Après en avoir délibéré,
 Et à **l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),**

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à effectuer les virements suivants :

Budget principal – DM n°2

Section d'investissement					
Chapitre (article)	Sens	Objet	BP 2018	DM n°2	Total BP 2018
204 (2041632)	Dépenses	Subventions d'équipement versées	2 053 925,00 €	+ 10 096 359,00 €	12 150 284,00 €
23 (2313)		Immobilisations en cours	14 738 317,80 €	- 12 115 631,00 €	2 622 686,80 €
Total des Dépenses				- 2 019 272,00 €	
Chapitre (article)	Sens	Objet	BP 2018	DM n°2	Total BP 2018
10 (10222)	Recettes	Dotations, fonds divers et réserves	923 587,75 €	- 421 495,00 €	502 092,75 €
13 (1321,1323)		Subventions d'investissement	1 547 245,00 €	- 320 000,00 €	1 227 245,00 €
16 (1641)		Emprunts et dettes	8 300 000,00 €	- 4 140 310,00 €	4 159 690,00 €
21 (2111)		Régularisation des écritures 2015 à 2017	0 €	+ 293 070,00 €	293 070,00 €
23 (2313)		Régularisation des écritures 2015 à 2017	0 €	+ 2 569 463,00 €	2 569 463,00 €
Total des Recettes				- 2 019 272,00 €	

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
 Fait à Libourne 17 octobre 2018

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Le Président,
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
 Philippe BUISSON, Président
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais



(Handwritten signature)



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUN
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR**

Envoyé en préfecture le 17/10/2018
Reçu en préfecture le 17/10/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20181012-2018_10_219-DE

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2018

2018-10-219 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 5 octobre 2018

L'an deux mille dix-huit le douze octobre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Gérard MUSSOT , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Philippe FAURT , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Eric LACOUME , Jocelyne LEMOINE , Dominique BERNESCUT , Armand BATTISTON , Patrick NIVET , Annie ESTEBAN , Paquerette PEYRIDIEUX , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , Loïc MANON , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :

Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Hélène ESTRADÉ, Michel FOULHOUX, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Annie POUZARGUE, Armand REIS-FILIPPE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Jérôme COSNARD pouvoir à Catherine VIANDON, Jean-Luc LAMAISON pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Thierry MARTY pouvoir à Georges DELABROY, Marcel BERTHOME pouvoir à Anne BERTHOME, Sophie CARRERE pouvoir à Anne-Marie ROUX, Laurent DE LAUNAY pouvoir à Laurence ROUEDE, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Bernard PIOT pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Agnès SEJOURNET pouvoir à Sandy CHAUVEAU, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

FINANCES ET FISCALITE

CRÉATION DU BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE -

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-3 et L.2311-1 et suivants,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14,

Vu la Loi n°2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018,

Vu la Loi n°2017-1775 du 28 décembre 2017 de finances rectificative pour 2017,

Vu la Loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 (LFPF),

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération du Libournais,

Considérant que, si le principe d'unité budgétaire implique que toutes les opérations d'un organisme public soient retracées dans un document unique, par exception, les textes législatifs ou réglementaires peuvent autoriser voire imposer la constitution de budgets annexes pour certaines catégories de services publics,

Considérant la nécessité d'instaurer un meilleur suivi des dépenses et des recettes de la construction et de la gestion du centre aquatique,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1^{er} octobre 2018,

Vu l'avis de la commission « finances et fiscalité »,

Après en avoir délibéré,

Et à **l'unanimité** (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'approuver la création du budget annexe service public administratif dit « centre aquatique », sans autonomie financière et rattaché au budget général de la Communauté d'agglomération du Libournais, à compter du 1^{er} novembre 2018 ;

- d'appliquer à ce budget annexe l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

- d'enregistrer sur ce budget annexe tous les crédits de fonctionnement et d'investissement identiques à ceux prévus sur le budget principal (transfert des inscriptions), en faisant intervenir une subvention d'équipement en investissement et un virement d'équilibre en fonctionnement, du budget principal vers le budget annexe ;

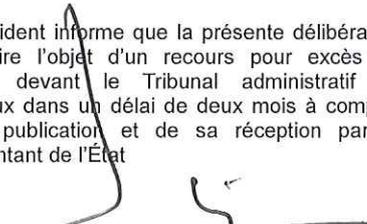
- d'adopter le budget primitif du Budget annexe Centre aquatique de l'exercice 2018, par nature, arrêté comme suit :

Section d'investissement

Les dépenses			Les recettes		
Chapitre (article)	Objet	BP 2018	Chapitre (article)	Objet	BP 2018
21 (2111)	Régularisation des écritures 2015 à 2017	293 070,00 €	10 (10222)	Dotations, fonds divers et réserves	421 495,00 €
23 (2313)	Immobilisations en cours	14 685 094,00 €	13 (1321, 1323)	Subventions d'investissement	320 000,00 €
			13 (13251)	Subventions d'équipement	10 096 359,00 €
			16 (1641)	Emprunts et dettes	4 140 310,00 €
	TOTAL	14 978 164,00 €		TOTAL	14 978 164,00 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 17 octobre 2018
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État


Le Président
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais





Envoyé en préfecture le 17/10/2018

Reçu en préfecture le 17/10/2018

Affiché le



ID : 033-200070092-20181012-2018_10_219-DE

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2018

2018-10-220 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 5 octobre 2018

L'an deux mille dix-huit le douze octobre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Gérard MUSSOT , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Philippe FAURT , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Eric LACOUME , Jocelyne LEMOINE , Dominique BERNESCUT , Armand BATTISTON , Patrick NIVET , Annie ESTEBAN , Paquerette PEYRIDIEUX , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , Loïc MANON , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :

Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Hélène ESTRADE, Michel FOULHOUX, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Annie POUZARGUE, Armand REIS-FILIPE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Jérôme COSNARD pouvoir à Catherine VIANDON, Jean-Luc LAMAISON pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Thierry MARTY pouvoir à Georges DELABROY, Marcel BERTHOME pouvoir à Anne BERTHOME, Sophie CARRERE pouvoir à Anne-Marie ROUX, Laurent DE LAUNAY pouvoir à Laurence ROUEDE, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Bernard PIOT pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Agnès SEJOURNET pouvoir à Sandy CHAUVEAU, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

FINANCES ET FISCALITE
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE : AUTORISATION
DE PROGRAMME- CRÉDIT DE PAIEMENT

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-3 et L.2312-1 et suivants,

Vu les articles L. 2311-3 et R. 2311-9 du Code général des collectivités territoriales qui disposent :

- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement relatifs notamment aux travaux à caractère pluriannuel,
- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses de fonctionnement peuvent comprendre des autorisations d'engagement et des crédits de paiement.

Vu la délibération n°2018-04-074 du 3 avril 2018 révisant les opérations au titre des autorisations d'engagement et des autorisations de programme au budget principal 2018, et notamment celle relative à l'opération « centre aquatique » ;

Vu la création du budget annexe centre aquatique, qui enregistre tous les crédits d'investissement identiques à ceux prévus sur le budget principal (transfert des inscriptions),

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1^{er} octobre 2018,
 Vu l'avis de la commission « finances et fiscalité »,

Après en avoir délibéré,
 Et à **l'unanimité (59** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de procéder à la création d'une autorisation de programme relative à l'opération « centre aquatique », sur le budget annexe centre aquatique. Cette opération est programmée sur la période 2018-2021.

Autorisation de programme n°2018-2 / Centre aquatique

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP			
		2018	2019	2020	2021
Chapitre 23 Article 2313	31 174 690 €	12 115 631 €	15 904 057 €	3 138 166 €	16 836 €

- de supprimer l'autorisation de programme relative à cette même opération, sur le budget principal de La Calixte.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
 Fait à Libourne 17 octobre 2018

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
 Philippe BUISSON, Président
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais

